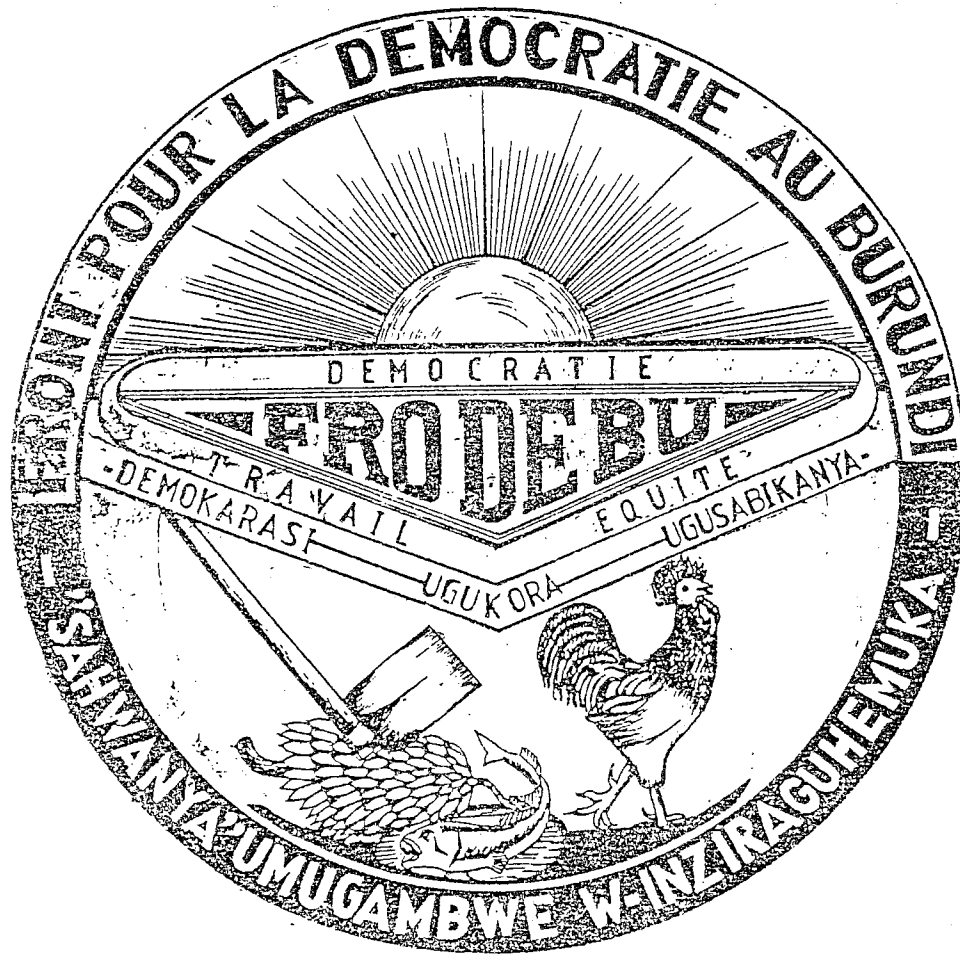


L'AUBE

de la démocratie



Organe d'expression du
FRONT POUR
LA DÉMOCRATIE
AU BURUNDI

AUBE. N° 15 Mai 1992

E D I T O R I A L

LA MARCHÉ VERS L'AGREMENT DU FRODEBU:
LA DERNIERE ETAPPE.

Le 25 mai 1992. Il est 15h 50'. Le Président et Représentant Légal du FRODEBU, Monsieur NDADAYE Melchior que j'accompagnais, pénétrons dans le building abritant le Ministère de l'Intérieur et du Développement des Collectivités Locales. Après avoir réglé les formalités d'usage auprès des services de sécurité du Ministère, nous sommes invités à passer au bureau du Directeur de cabinet. Le titulaire est en congé et la fonction est exercée, ad interim, par monsieur NJONI Philippe, conseiller audit Ministère.

Après les salutations, nous annonçons l'objet de notre visite: " nous venons déposer le dossier de demande d'agrément de notre parti = SAHWANYA-FRODEBU = ". L'ancien Secrétaire Exécutif de l'UTE sursaute mais se reprend vite. Tout le monde attendait que le FRODEBU dépose son dossier, dit-il. Pourquoi, demande-t-on alors que nous n'ignorons pas que le parti SAHWANYA-FRODEBU, notre parti, est sérieusement enraciné dans le pays et s'avance, confiant, patiemment et lucidement vers la légalisation.

Aussitôt le Directeur de cabinet ad interim annonce la nouvelle à son Ministre qui recevait alors le gouverneur de la province de Cibitoke.

Au retour dans son bureau, Monsieur NJONI Philippe nous dit que le Ministre aurait souhaité recevoir le dossier lui-même mais qu'il se trouvait alors très sollicité. Nous le comprenons et lui signifions que le plus important était pour nous de recevoir le dossier. Commencent alors les démarches indispensables pour mener l'opération.

Il faudra d'abord le récépissé. Le document n'est en un exemplaire. Il doit donc être d'abord multiplié. Mais il importe également que la cellule chargée des affaires politiques, administratives et juridiques que dirige monsieur NKURIKIYE Germain et qui est visiblement chargé du dossier " agrément des partis " soit là. Monsieur NJONI Philippe l'appelle à l'ancienne province (Palais de la Nation) où il a ses bureaux. Quelques minutes après, son staff est là.

Pendant quelques temps, ces membres s'entretiennent avec le Ministre. Au retour au bureau du Directeur de cabinet, ils nous apprennent que le Ministre souhaitait nous recevoir le lendemain, avec notre dossier, comme il l'avait fait pour l'UPRONA.

Nous faisons constater, contrairement, que pour nous, l'impératif du 25 mai était important et qu' en voie de conséquence, il fallait recevoir le dossier quitte à voir ensuite comment arranger une audience avec le Ministre. Nos hôtes nous comprennent et l' opération se déclenche.

Nous comptons les dossiers présentés: 21 répartis en 5 rubriques:

1. Une demande d'agrément signé par le Représentant Légal et accompagné par la liste des membres fondateurs.
2. Le procès-verbal de la réunion constitutive signé par les membres fondateurs.
3. Une déclaration de souscription à la Charte de l'Unité Nationale signée par tous les membres fondateurs.
4. Une déclaration de l'identité complète des membres du Comité Directeur National.
5. Quatre exemplaires des statuts, un exemplaire du projet de société, un exemplaire du programme du "FRO DE BU".
6. Un document reprenant province par province, le nom, le lieu et la date de naissance ainsi que la fonction/profession de tous les membres fondateurs.

Le document de transmission et de réception de tout le dossier sera conjointement signé par le Représentant Légal du parti "SAHWANYA-FRODEBU" et un délégué du Ministère.

A la fin, le dossier a été transféré au Ministre NGBZE François qui a ensuite signé le récépissé. Mais nous ne sommes pas restés avec son original car le Secrétaire de cabinet qui conserve le cachet avait déjà fermé. En guise de témoins, nous sommes partis avec une photocopie (non cachetée) que nous avons présentée le lendemain pour avoir l'original dûment cacheté.

Voilà. Depuis le 25 mai donc, celui que notre confrère "Le Carrefour des Idées" appelle le "Ministre des Partis" a sur ses bureaux le dossier de demande d'agrément du premier parti d'opposition, le parti "SAHWANYA - FRODEBU". A quand la réaction du Ministre ? Dans deux, trois ou quatre semaines ? Cela ne devrait pas tarder.

Sylvestre NTIBANTUNGANYA